RCS : SOISSONS
Code greffe : 0203

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SOISSONS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00286
Numéro SIREN : 805 345 279
Nom ou dénomination : DUOPTIMUM

Ce dépôt a été enregistré le 13/03/2017 sous le numéro de dépôt B2017/000309

134197

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/000309**
n° de gestion : **2014B00286**
n° SIREN : **805 345 279 RCS Soissons**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Soissons certifie avoir procédé le 13/03/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

DUOPTIMUM - Société à responsabilité limitée
2 rue D'en Bas 02400 Gland -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



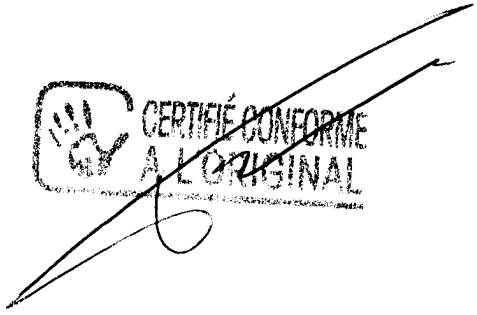
134197

13 MAR. 2017 n° 309

SARL DUOPTIMUM

Comptes Annuels

Du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2016



ATTESTATION

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

PYXIA EXPERTISE

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SARL DUOPTIMUM
Pour l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	**177 557.30 €**
- Chiffre d'affaires	**340 326.20 €**
- Résultat net comptable	**148 907.44 €**

Fait à SOISSONS,
Le 18/01/2017.

DESOUCHES Astrid,
Chef de Mission.

LANOISELLE Wilfrid,
Expert-comptable.

BILAN

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

PYXIA EXPERTISE

ACTIF	Valeurs au 31/12/16			Valeur au 31/12/15
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 636	1 494	1 142	2 460
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	**2 636**	**1 494**	**1 142**	**2 460**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)				
Autres (3)	8		8	16
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	176 407		176 407	221 199
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (II)	**176 415**		**176 415**	**221 215**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**179 051**	**1 494**	**177 557**	**223 675**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Voir l'attestation de l'expert comptable

BILAN

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

PYXIA EXPERTISE

PASSIF	Valeur au 31/12/16	Valeur au 31/12/15
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
dont versé :	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	100	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 480	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	148 907	151 580
SITUATION NETTE	**151 488**	**152 580**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**151 488**	**152 580**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) *Bis*		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 429	96
Dettes fiscales et sociales	23 640	70 999
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	**26 070**	**71 095**
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	**177 557**	**223 675**
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	*26 070*	*71 095*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Voir l'attestation de l'expert comptable

COMPTE DE RESULTAT

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

PYXIA EXPERTISE

	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Du 27/10/14 Au 31/12/15	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
dont à l'exportation :				
Production vendue (biens et services)	340 326	260 000	80 326	31
dont à l'exportation :				
Montant net du chiffre d'affaires	**340 326**	**260 000**	**80 326**	**31**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits	6	1	5	711
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**340 332**	**260 001**	**80 332**	**31**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	81 898	6 341	75 557	
Impôts, taxes et versements assimilés	529	539	-10	-2
Salaires et traitements	32 442	34 556	-2 114	-6
Charges sociales	11 551	4 078	7 473	183
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 318	176	1 142	650
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	2	1	1	44
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**127 741**	**45 692**	**82 049**	**180**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**212 592**	**214 309**	**-1 718**	**-1**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée **(III)**				
Perte ou bénéfice transféré **(IV)**				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

PYXIA EXPERTISE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Du 27/10/14 Au 31/12/15	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mob. et créances d'actif immob.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	610		610	
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**610**		**610**	
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**-610**		**-610**	
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**211 981**	**214 309**	**-2 328**	**-1**
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	63 074	62 729	345	1
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**340 332**	**260 001**	**80 332**	**31**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**191 425**	**108 421**	**83 004**	**77**
Bénéfice ou Perte	**148 907**	**151 580**	**-2 673**	**-2**

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

DUOPTIMUM
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 RUE D'EN BAS
02400 GLAND
805 345 279 RCS SOISSONS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 7 FEVRIER 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 148 907,44 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	148 907,44 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 500,00 euros par part	50 000,00 euros
Le solde	98 907,44 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 100 387.68 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 7 février 2017.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 50 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :
- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

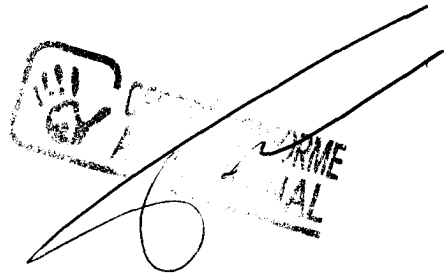
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2015 :
150 000,00 euros, soit 1 500,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 7 février 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



DUOPTIMUM
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 RUE D'EN BAS
02400 GLAND
805 345 279 RCS SOISSONS

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 7 FEVRIER 2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, l'activité de la Société a été la suivante :

L'exercice clos le 31 décembre 2016 a permis de réaliser un chiffre d'affaires de 340 326,20 euros contre 260 000,00 euros au titre de l'exercice précédent. L'exercice se traduit par un bénéfice de 148 907,44 euros contre un bénéfice de 151 580,24 euros au titre de l'exercice précédent.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2016, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2017 sont les suivants :

Poursuite de l'activité dans les mêmes conditions d'exploitation.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 340 326,20 euros contre 260 000,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 30,89 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 6,16 euros contre 0,76 euro pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 81 898,45 euros contre 6 341,23 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 529,00 euros contre 539,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,86 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 32 442,16 euros contre 34 556,19 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -6,12 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 11 551,10 euros contre 4 077,92 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 183,26 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 2 comme pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 1 317,86 euros contre 175,69 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 650,11 %.

Le montant des autres charges s'élève à 2.15 euros contre 1,49 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 44,30 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 127 740,72 euros contre 45 691,52 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 179,57 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 212 591,64 euros contre 214 309,24 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,80 %.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -610,20 euros (0,00 euro pour l'exercice précédent), il s'établit à 211 981,44 euros contre 214 309,24 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,09 %.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 0,00 euro comme pour l'exercice précédent,

- de l'impôt sur les sociétés de 63 074,00 euros contre 62 729,00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde par un bénéfice de 148 907,44 euros contre un bénéfice de 151 580,24 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,76%.

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 177 557,30 euros contre 223 675,20 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -20,62 %.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 148 907,44 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	148 907,44 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 500,00 euros par part	50 000,00 euros
Le solde	98 907,44 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 100 387,68 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 101 487,68 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 7 février 2017.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 50 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous rappelons que les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2015 : 150 000,00 euros,
Soit 1 500,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE

